

APPEL A CANDIDATURE

VICE-PRESIDENT ETUDIANT DE LA COMUE UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Afin de promouvoir le rôle des étudiants dans les politiques développées sur le site, la Comue Université Grenoble Alpes a choisi de désigner un Vice-Président Etudiant. Sont précisés ci-après le positionnement et le rôle du futur Vice-Président ainsi que la procédure de candidature.

Le Vice-Président Etudiant travaillera en lien avec la Vice-Présidence Vie de Campus et la Direction de la Vie Etudiante. Il participera aux réunions du bureau politique élargi aux directeurs de service, ainsi qu'à la Commission Vie Etudiante et aux commissions spécialisées qui en sont l'émanation.

Le Vice-Président Etudiant sera force de proposition sur les missions inter-établissements de la Comue, en particulier sur l'accueil et l'accompagnement des étudiants, les services aux étudiants, la culture et les initiatives étudiantes, la culture scientifique et technique, la santé, le handicap. Il veillera particulièrement à développer des initiatives sur une échelle dépassant celle d'un établissement et se préoccupera de l'ensemble des campus des établissements de la Comue.

Sur les missions inter-établissements de la Comue, le Vice-Président Etudiant assurera un rôle de coordination auprès des Vice-Présidents Etudiants des établissements. Il sera un relai auprès de la présidence et de l'administration de la Comue pour les associations et pour les élus étudiants du conseil d'administration et du conseil académique de la Comue. Il veillera à la diffusion d'informations auprès des étudiants sur les actions de la Comue et sur l'Idex.

Procédure de candidature et de désignation :

- les candidatures doivent être transmises sous format électronique **avant le 24 février 2016** à l'adresse suivante : arielle.granon@universite-grenoble-alpes.fr

Les questions éventuelles seront posées à la même adresse.

- les candidats doivent être étudiants de la Comue ou de l'un des établissements de la Comue. Le cumul n'est pas possible avec un autre poste de Vice-Président Etudiant. Le dossier de candidature comporte une profession de foi et un curriculum vitae.
- le Vice-Président Etudiant sera élu par le Conseil Académique de la Comue le 21 mars 2016 sur proposition du Président de la Comue.